

Forêt privée

Les propriétaires veulent doper la filière bois



L'info du jour

Les propriétaires privés veulent faire vivre la forêt

Taradeau Le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Var milite pour une meilleure prise en compte de la forêt et des risques d'incendie dans les documents d'urbanisme

Syndicat professionnel régi par le code du travail, Fransylva 83 représente les 75 000 propriétaires privés de parcelles forestières du département, même s'ils sont moins de 1 000 à y adhérer (lire les repères). Plusieurs d'entre eux ont évoqué leur avenir, hier au château Saint-Martin à Taradeau.

La filière bois connaît une dynamique dans le Var, qui ne demande qu'à être encouragée. Pour cela, le syndicat a établi le « *manuel de survie du propriétaire forestier* », un ensemble de modules de formation sur des thèmes tels que la forêt varoise, le risque incendie de forêt, les droits et devoirs du propriétaire, la vente de sa coupe de bois, le contrat standard de vente de bois sur pied. Des supports de présentation sont en ligne sur le site¹.

Ne pas mettre ta forêt sous cloche

Le premier objectif du plan régional de la forêt et du bois vise à « *mobiliser plus de bois pour répondre aux besoins des industries, des collectivités et des particuliers, en volume, par usage, actuels et tendanciels, a rappelé l'atypique président du syndicat, Frédéric-Georges Roux. Nos bois ont une valeur très faible et ils produisent peu. Nos forêts ont de la valeur paysagère, touristique et elles sont une réserve de biodiversité.* »

Voilà pourquoi, outre la certification par l'AFNOR du pin d'Alep, attendue d'ici l'été prochain pour valoriser cette essence méditerranéenne (utilisation en bois d'œuvre), les propriétaires souhaitent une meilleure prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme.

¹ www.fransylva-paca.fr

« Les élus et les agences d'urbanisme se concentrent sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU). Les agriculteurs défendent leurs zones agricoles (ZA) et c'est légitime. Les forestiers privés doivent s'impliquer au niveau local et intercommunal, être présents, influents et parler des spécificités de la forêt, du respect de leurs droits », estime le président.



Les propriétaires forestiers privés veulent contribuer à la dynamique de la filière bois.

(Photo Philippe Arnassan)

Il appelle ses troupes à se faire entendre au moment de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme, pas à l'enquête publique. « Les forêts sont en ZN, elles sont mises sous cloche. Or nous avons un code forestier et le schéma régional de gestion sylvicole à respecter, nous ne voulons pas qu'on nous impose de nouvelles contraintes, comme les EBC (espace boisé classé) qui perturbent notre gestion durable et économique. Parce que le risque c'est que les propriétaires abandonnent le travail en forêt et sa gestion durable, ce qui va favoriser la propagation des incendies dont nous sommes les victimes collatérales. »

Sur ce thème, les forestiers suggèrent, pour gagner la guerre du feu, « la limitation des « gentils envahisseurs » qui sont des incendiaires potentiels, une meilleure gestion des interfaces, l'incitation à l'auto-protection, la traque des pyromanes malveillants ou accidentels et le respect des obligations légales de débroussaillage ».

Ce dernier point est très sensible dans le département. Il fait bondir tous ceux qui ont un terrain bâti et qui sont obligés de débroussailler à leurs frais la forêt du voisin dans une limite de 50 ou 100 m autour de leur habitation.

V. G. vgeorges@nicematin.fr

Repères

- **75000** propriétaires privés se trouvent dans le Var pour environ 270 000 hectares. 28 000 d'entre eux possèdent un peu plus d'un hectare, moins de 10 000 ont plus de 4 ha et un peu plus de 1 500 possèdent plus de 25 ha.
- **970** propriétaires forestiers privés varois, représentant environ 60 000 ha, ont cotisé en 2017 au syndicat. Celui-ci a souscrit un contrat qui les assure ainsi en responsabilité civile, en cas de chute d'arbre sur un promeneur par exemple...

Favorable a ta centrale

Parmi les défenseurs de ta centrale biomasse du groupe allemand Uniper à Gardanne (Bouches-du-Rhône), Frédéric-Georges Roux rappelle: « *Elle remplace une centrale à charbon.* » Destinée à couvrir 6 % des besoins en électricité de la région, elle fonctionne avec une autorisation provisoire, la justice étant saisie par ceux qui craignent pour la biodiversité. Pouvant s'approvisionner dans un rayon de 400 km², elle importe actuellement la moitié de sa ressource². M. Roux veut rassurer les écologistes inquiets d'un risque de déforestation: « *Le problème n'est pas le manque de bois car on ne prélève que 20 % de l'accroissement naturel annuel. Nos forêts sont largement sous-exploitées. Il faut aller chercher le bois plus loin, plus haut alors qu'on manque de dessertes. Il faut une organisation.* »

En effet, la filière bois peine pour l'instant à répondre à la demande, d'où certains excès dont le président de Fransylva a connaissance. S'il reconnaît que la structure a connu des « *soucis techniques à ses débuts* », elle permet selon lui « *de relancer la vie dans nos forêts... Un peu trop parfois car il y a eu des coupes excessives.* » Celles qui mettent les écologistes en émoi... Lui argumente : « *Les propriétaires replantent. En stimulant la sylviculture, on diminue aussi le risque d'incendie.* »

² Le plan d'approvisionnement de 800 000 tonnes de bois et résidus par an est prévu à 100 % local à l'horizon 2026.

Frédéric-Georges Roux sylviculteur atypique

Frédéric-Georges Roux est un forestier atypique. À 74 ans, ce polytechnicien, retraité après avoir occupé des fonctions dirigeantes (dans l'informatique, les services, l'industrie), se consacre à son domaine agroforestier à Carnoules. Il a acheté « Les Baumes » en 1998, à son demi-frère, qui en était lui-même propriétaire depuis 1972. Soit soixante hectares d'un seul tenant en zone naturelle, dont cinquante-trois de forêt sur une colline pentue. Au centre est édifée une bastide agricole entourée d'anciennes parcelles viticoles devenues prairies. En plein coeur des Maures, l'eau n'est pas un problème puisque la propriété est traversée par le Réal Martin et la rivière Sourne.



Avec ses chemises hawaïennes, portées en toutes saisons même sous ses tenues de forestier, Frédéric-Georges Roux est un sylviculteur haut en couleurs. (Photos Valérie Le Parc)

Gestion durable

Sylviculteur amateur au début, M. Roux est aujourd'hui un interlocuteur incontournable de la profession³ et un propriétaire incollable sur tout ce qui touche à la gestion forestière. Il a d'ailleurs lui-même établi en 2009 son plan simple de gestion pour une durée de 10 ans.

Ce document, obligatoire pour toute forêt de plus de 25 hectares, doit décrire les parcelles, les peuplements (95 % de feuillus aux Baumes) et indiquer les objectifs dans le respect du schéma régional de gestion sylvicole.

Dans cette forêt qui n'avait plus été entretenue depuis la guerre et qui avait en grande partie brûlé en 1990, le but premier de M. Roux, « *c'est la défense de la forêt*

³ Il est président de Fransylva, l'union régionale de syndicats de forestiers privés, président du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Var, vice-président de l'interprofession régionale forêt bois, vice-président du centre régional de la propriété forestière.

contre l'incendie, dit-il. *C'est une forêt de loisir, pour la beauté du paysage, la promenade.*» Outre des travaux de pistes DFCl, son plan comprend aussi des coupes raisonnées dans une forêt difficile d'accès et de desserte. « Quand j'ai découvert le programme de reconnaissance des certifications forestières, je me suis fait certifier. Il faut en permanence que la forêt se régénère. On ne nous achète pas notre bois plus cher, mais un jour viendra où on ne vendra plus si on n'est pas PEFC⁴. »

Doté de tout l'outillage nécessaire, il débarde, tronçonne, débite lui-même le bois tombé, vendu comme bois de chauffe aux particuliers, qui viennent le chercher à la propriété.

Un terrain de jeu

Le reste est destiné à des professionnels : « *J'ai repris les coupes en 2011. J'ai commencé à vendre sur pied, un sur trois dans un peuplement très dense, à des exploitants avec des campagnes de six mois précise-t-il. A charge pour eux de revendre aux transformateurs et autres consommateurs.* »

Dur en affaires, Frédéric-Georges Roux considère la forêt comme « *un terrain de jeu, un lieu d'agrément et une source de travail environnemental* » -. Une passion également, à laquelle il consacre une grande partie de son temps en véritable lobbyiste.

V. G.

⁴ Le Pan european forest certification promeut la gestion durable des forêts.

Vers une certification pour le pin d'Alep

La fertilité de la forêt méditerranéenne est la plus faible de France avec « *un accroissement annuel de biomasse de 3 m³ par hectare, explique Frédéric-Georges Roux À 10 euros, ça fait 30 euros par an et par hectare. En comparaison, c'est jusqu'à 18m³ à l'hectare, soit six fois plus ailleurs* » remarque le sylviculteur. Autre comparaison : « *La valeur de nos bois en résineux est de 6 à 10 euros la tonne. Dans d'autres forêts, le bois d'œuvre est vendu de 40 à 100 euros le m³ ce qui est bien plus intéressant⁵.* » Pas de quoi faire fortune donc, à moins d'être à la tête de plusieurs centaines d'hectares... « *Seuls deux propriétaires dans le Var vivent de leur propriété forestière, qui est aussi viticole et touristique!* » poursuit le président du syndicat varois. « *Pour commencer à avoir un revenu sérieux, il faut 500 hectares de feuillus ou de peupliers, voire même du résineux de bonne qualité.* »

Utiliser le pin d'Alep en bois d'œuvre

S'il prend soin de gérer durablement ses bois, le Carnoulais aux multiples casquettes milite pour une meilleure exploitation forestière.

Toujours dans ce but, les professionnels de la région sont dans l'attente d'une certification pour le pin d'Alep, « *l'Arlésienne d'une essence emblématique* ».

« *Les architectes ne le préconisent pas car la garantie décennale ne s'applique pas faute de certification, contrairement au pin maritime des Landes* », regrette le président du SPFSV.

Nous, propriétaires forestiers, à travers France forêt Paca⁶, avons lancé une étude. On a coupé 90 m³ de pins d'Alep qui ont subi des tests intensifs normés en laboratoire. Et divine surprise, le pin d'Alep fait preuve de meilleures qualités mécaniques et dynamiques que les autres. » Attendue d'un jour à l'autre, cette certification délivrée par l'AFNOR serait un premier pas pour retrouver le chemin de la sylviculture et avoir à l'arrivée des bois qui se vendront plus cher.

⁵ Un m³ égale environ 800 kg

⁶ Celle-ci réunit l'union régionale, l'ONF, l'union régionale des communes forestières, la coopérative Provence forêt et le Centre régional de la propriété forestière